

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE MASTER EN COMPTABILITE
DE L'INSTITUT TECHNIQUE DE COMMERCE
(ITECOM)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE, Président
- Pr. Ibrahima THIAM, Membre
- M. Bocar Samba NDIAYE, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, Le Président

Juin 2018

Table des matières

Liste des sigles et abréviations.....	3
Introduction	4
1. Présentation de l'Institution et du programme évalué	4
1.1 Présentation de l'ITECOM	4
1.2 Présentation du programme de Master en Comptabilité	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	5
3. Description de la visite sur le terrain.....	5
3.1 Organisation et déroulement de la visite.....	5
3.2 Appréciation de la visite	7
4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	7
5. Points forts du programme.....	13
6. Points faibles du programme	14
7. Appréciations générales du programme	14
8. Recommandations à l'Etablissement.....	15
9. Recommandations à l'ANAQ	15
10. Proposition de décision	15

Liste des sigles et abréviations

ANAQ -SUP	Autorité Nationale d'Assurance Qualité de L'Enseignement Supérieur
AUF	Agence Universitaire de la Francophonie
CAMES	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
CEPES	Conférence des Etablissements Privés de l'Enseignement Supérieur du Sénégal
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité
CORE	Centre d'Orientation et de Relations avec les Etudiants
ERASMUS	EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students
IREO	ITECOM-Relations avec les Entreprises et Organisations
ITECOM	Institut Technique de Commerce
LMD	Licence, Master et Doctorat
PATS	Personnel Administratif, Technique et de Service
PER	Personnel d'Enseignement et de Recherche
PRED	Programme de Reconnaissance et d'Equivalence des Diplômes
	Réseau International des Etablissements Privés de l'Enseignement Supérieur de
RIDEPES	l'Espace Cames
TD	Travaux Dirigés
TPE	Travail Personnel de l'Etudiant

Introduction

L'Institut Technique de Commerce (ITECOM), basé à Dakar, a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'ANAQ-SUP le 16 mai 2017 en vue de l'accréditation du diplôme de Master en Comptabilité. L'ANAQ-SUP a désigné l'équipe d'Experts -Evalueurs externes ainsi composée :

- Pr. Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE, Président
- Pr. Ibrahima THIAM, Membre
- M. Bocar Samba NDIAYE, Membre

La visite a eu lieu le mardi 21 juin 2018 de 9h 13mn à 16h. La rédaction du rapport a été effectuée par l'équipe en respectant le format recommandé par l'ANAQ-SUP.

1. Présentation de l'Institution et du programme évalué

1.1 Présentation de l'ITECOM

L'Institut Technique de Commerce (ITECOM) est un établissement privé d'enseignement supérieur professionnel, situé à Dakar au boulevard de la Gueule Tapée. L'ITECOM fut créé en 2001 à l'initiative d'un groupe de jeunes professeurs de l'enseignement professionnel ayant capitalisé chacun plus de quinze ans d'expérience dans le secteur de la formation. Bénéficiant des agréments N°00478/METFPALN/DC/DFP et N°001/AG/ME/DES, l'ITECOM est autorisé à organiser des formations supérieures de niveau licence (Bac + 3) et Master (Bac + 5). Par ailleurs, l'institut se positionne aussi par rapport à sa mission de capitalisation et de veille scientifique, reposant sur un corpus composé de près d'une cinquantaine d'intervenants dans tous les domaines intéressants la vie de l'entreprise et des organisations en général. Pour honorer ses engagements et remplir l'importante mission que l'Etat du Sénégal lui a confiée, l'ITECOM s'appuie sur un dispositif organique et fonctionnel assez performant.

1.2 Présentation du programme de Master en Comptabilité

L'objectif général du Programme de Master Comptabilité est de former des diplômés capables d'être opérationnels immédiatement en répondant aux besoins des entreprises. Il offre par ailleurs aux apprenants des possibilités pour pouvoir poursuivre des études de doctorat. A cet effet, l'objectif spécifique du Programme est de former des spécialistes capables d'assumer

des fonctions et responsabilités dans les domaines de la comptabilité et de la finance d'entreprise.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport respecte globalement le référentiel d'évaluation de programme défini par l'ANAQ-Sup. Il est écrit dans un style facile à lire et compréhensible. Toutefois, une relecture minutieuse aurait permis de corriger les quelques maladroites de forme (fautes de frappe, erreurs dans la présentation de la maquette, ...) et de fond. En effet, le rapport d'auto-évaluation ne précise pas clairement l'objectif général du programme mais se contente de plusieurs « objectifs généraux ». Toutefois, une meilleure présentation du rapport nécessiterait un exposé de la liste de preuves correspondantes après l'examen chaque standard. Les spécialités des différents membres du conseil scientifique et pédagogique devraient également être précisées.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Organisation et déroulement de la visite

La mission d'évaluation de l'ANAQ-SUP a démarré à 9h13mn par des mots de bienvenue prononcés par le Directeur de l'ITECOM, Monsieur Mamadou GNING. Le Professeur Elhadji Abdoul Aziz NDIAYE, Président de séance, a ensuite commencé par présenter l'équipe d'experts et rappelé l'objectif de la mission qui consistait à s'assurer du niveau d'atteinte des standards de qualité définis par l'ANAQ-SUP.

Le planning ci-après a été ensuite proposé et adopté.

- ✓ 9h13-10h35' : présentation du programme par les responsables de l'ITECOM et discussions ;
- ✓ 10h35-13h30' : rencontres avec des enseignants vacataires, des PATS et des étudiants du programme ;
- ✓ 15h – 15h30' : visite des locaux ;
- ✓ 15h30-15h45' : synthèse des travaux ;
- ✓ 15h45-16h00' : restitution orale.

Une liste de documents complémentaires nécessaires au bon déroulement de la mission a été demandée dès le début des travaux.

Il s'en est suivi une présentation du rapport d'auto-évaluation par le Responsable de la CIAQ. Cette dernière a suscité des commentaires et discussions qui ont porté essentiellement sur les objectifs du programme, la maquette et les compétences visées. Il faut par ailleurs signaler qu'une nouvelle maquette (différente de celle contenue dans le rapport d'auto-évaluation) a été envoyée aux experts à la veille de l'évaluation.

Après cette réunion d'ouverture, l'équipe d'experts a rencontré d'abord des enseignants notamment Monsieur GASSAMA, titulaire des cours de *Finance de marché* et de *Finance d'entreprise* ; Monsieur LO, chargé des enseignements d'*Audit interne* et de *Contrôle interne* et Monsieur FAYE, titulaire des cours de *Théorie des marchés financiers* et des *Finances publiques*. Les entretiens avec les enseignants ont permis de constater le niveau relativement appréciable de ces derniers mais aussi de déceler la non-conformité du volume horaire inscrit sur la maquette et le temps d'apprentissage effectivement déroulé pour certains éléments constitutifs. Ces entretiens ont également permis de constater des redondances entre les enseignements de *Théorie des marchés financiers* et de *Finance de marché*.

Des entretiens ont par ailleurs été effectués, respectivement, avec les Responsables du CORE, de la comptabilité, de la sécurité et de la scolarité. Ces derniers ont permis de mesurer les efforts de l'ITECOM en matière de dématérialisation de la gestion de la scolarité avec l'acquisition d'un logiciel de gestion des notes. Ces entretiens ont aussi permis de constater l'absence d'une gestion budgétaire pouvant garantir, toute chose étant égale par ailleurs, la pérennité du programme ainsi que le manque de motivation de certains membres du personnel administratif technique et de service.

L'équipe d'experts a par la suite rencontré des étudiants du programme qui apprécient globalement la qualité de la formation mais soulignent toutefois des difficultés liées notamment à l'évaluation des enseignements et au défaut d'accompagnement dans le cadre de la recherche de stage voire d'emploi.

Les experts ont ensuite procédé à la visite des locaux. Cette dernière a permis de constater l'existence de salles de cours fonctionnels et le dynamisme de la scolarité. Toutefois, il faut déplorer l'absence de bibliothèque physique, le non-respect des normes régissant les établissements recevant du public (extincteurs à jour, mise en place d'escaliers de secours fonctionnels,...), la discrimination envers les personnes à mobilité réduite et un CORE peu fonctionnel.

L'équipe d'experts s'est enfin retirée pour définir les points forts et les points faibles du programme de Master en Comptabilité ; qu'elle a, par la suite, exposés aux responsables de l'ITECOM.

3.2 Appréciation de la visite

La visite s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Les dirigeants de l'ITECOM ont été très coopératifs. Leur réactivité par rapport aux requêtes des experts montre que la visité a été sérieusement préparée.

4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 *Le programme d'études est régulièrement dispensé.*

Appréciation globale du standard

Le programme de Master comptabilité est dispensé depuis plusieurs années. Le programme a sorti plusieurs promotions. L'équipe d'experts a pu voir les procès-verbaux des délibérations.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.02 *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Appréciation globale du standard

Le programme de Master comptabilité de l'ITECOM est en cohérence avec les objectifs de l'établissement à savoir contribuer à la formation de cadres compétents en rapport avec les besoins du marché du travail. L'objectif du programme est de former des spécialistes pouvant assumer des fonctions et des responsabilités dans les domaines de la comptabilité et de la finance.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 1.03 *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Appréciation globale du standard

Il existe une volonté de maintenir des relations avec le monde professionnel. En effet, des professionnels de la gestion interviennent dans le programme de Master en comptabilité. De plus, plusieurs entreprises accueillent des stagiaires de l'institut (Port Autonome de Dakar, Compagnie Sucrière du Sénégal, SOCAS, ASECNA Sénégal,..). Toutefois, les étudiants interrogés indiquent ne pas connaître le Centre d'Orientation et de Relations avec les Etudiants (CORE). Aussi le partenariat avec le milieu professionnel est-il peu dynamique. A cet effet, des efforts seraient nécessaires pour améliorer le dispositif et favoriser une meilleure insertion des diplômés.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Appréciation globale du standard

Toutes les personnes (enseignants, étudiants et personnel administratif) concernées par le programme sont tenues informer de leurs prérogatives et responsabilités. Pour la gouvernance administrative et académique, un organigramme définit l'organisation de l'ITECOM.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 2.02 *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Appréciation globale du standard

L'implication des enseignants dans le processus décisionnel est jugé insuffisante. Les enseignants rencontrés ne sont pas assez informés sur le processus d'assurance qualité ayant conduit notamment aux changements fréquents de la maquette pédagogique. Ils demeurent

ainsi peu associés aux processus menant à la mise en œuvre du programme.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 2.03 *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Appréciation globale du standard

L'ITECOM dispose d'une cellule d'assurance qualité qui suivrait le programme de Master en comptabilité. Dans ce cadre, la maquette du programme serait souvent révisée et les enseignements évalués en vue d'adapter l'offre de formation aux exigences du monde professionnel. Toutefois, les étudiants rencontrés affirment ne pas systématiquement évaluer les enseignements. Aussi, les résultats issus de l'évaluation des enseignements ne sont-ils pas transmis aux enseignants concernés. Les enseignants interviewés déclarent d'ailleurs n'avoir reçu aucun document allant dans ce sens.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Appréciation globale du standard

Le programme de Master en comptabilité dispose d'une maquette structurée en unités d'enseignement et en éléments constitutifs. La maquette du programme reste aussi assez conforme à la réglementation en vigueur notamment à la Loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative à l'organisation du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur et au Décret 2012-1115 relatif au diplôme de Master. La plupart des éléments constitutifs disposent de syllabus (ou de plan de cours) standardisés mais restent peu détaillés. Toutefois, le volume horaire inscrit sur la maquette demeure peu conforme à ce qui est appliqué dans le cadre du déroulement de certains enseignements du programme. Ce non-respect des volumes horaires pourraient être expliqué par une instabilité chronique de la maquette du programme.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 3.02 *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Le programme de Master en comptabilité couvre une bonne partie des aspects de la comptabilité et de la finance. Il garantirait l'assimilation de connaissances scientifiques. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation permettraient dans une certaine mesure aux apprenants de pouvoir s'insérer dans le marché du travail. Toutefois, les autorités de l'ITECOM gagneraient à donner, dans le cadre de ce programme, davantage de place aux différents aspects de la comptabilité, de la finance d'entreprise et des techniques quantitatives et informatiques.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 3.03 *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées conformément aux textes régissant le système LMD. Ces conditions sont d'ailleurs affichées et rappelées lors des amphithéâtres de rentrée de l'ITECOM.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 3.04 *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

L'équipe d'experts n'a pas pu disposer, malgré une demande insistante, des statistiques des cinq dernières années relatives aux effectifs des inscrits lui permettant d'apprécier convenablement l'évolution du taux de réussite dans le cadre du programme de Master en comptabilité (taux de réussite, taux de promotion, taux d'abandon et taux de diplomation). Les procès-verbaux reçus ne présentaient que la liste des étudiants admis.

Appréciation globale du standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Le programme de Master en comptabilité de l'ITECOM dispose d'un corps enseignant, compétent du point de vue didactique et scientifiquement qualifié. A cet effet, les enseignements du programme sont majoritairement assurés par des enseignants de Rang A, des docteurs et des professionnels compétents et expérimentés. Toutefois, l'entretien avec certains enseignants vacataires du programme révèle un système de traitement différencié.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 4.02 *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Le type de contrat liant le personnel enseignant (permanent comme vacataire) à l'ITECOM renvoie à des indications claires sur les temps relatifs respectivement aux activités d'enseignement, de recherche et d'administration. Le temps de travail effectivement consacré par le PER à l'enseignement correspond au temps prévu pour effectuer ce type de tâches.

Appréciation globale du standard : ATTEINT

Standard 4.03 *La mobilité du PER est possible.*

Le Personnel enseignant du programme est composé de 30% de permanents et de 70% de vacataires provenant d'institutions nationales publiques et privées. Ce qui constitue, dans une certaine mesure, une source de mobilité des enseignants voire d'enrichissement de la qualité des enseignements-apprentissages.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées*

Appréciation globale sur le standard

Les conditions d'admission sont publiées et connues par les différents acteurs. Il faut être titulaire d'une licence en gestion des entreprises ou d'un diplôme admis en équivalence pour accéder au programme de master en comptabilité de l'ITECOM.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.02 *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Appréciation globale du standard

L'effectif des femmes est relativement plus important que celui des hommes. Toutefois, il n'existe aucune discrimination de genre au niveau du recrutement pour le programme de Master en comptabilité de l'ITECOM.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Appréciation globale du standard

Il existe une volonté de partenariat avec les autres instituts et universités au niveau national et international qui s'est traduite par une mobilité de certains étudiants de l'ITECOM. Les experts n'ont cependant pas pu avoir des éléments de preuves concernant la mobilité des étudiants pour le programme évalué.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

Standard 5.04 *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

Appréciation globale du standard

L'encadrement des étudiants du programme de Master en comptabilité est jugé satisfaisant. Les effectifs réduits et l'existence de plusieurs enseignants notamment de rang A favoriseraient un encadrement adéquat des étudiants.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

Standard 5.05 *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Appréciation globale sur le standard

Il existe des initiatives pour favoriser l'insertion des étudiants autour du Centre d'Orientation et de Relations avec les Etudiants (CORE). Mais le dispositif est peu fonctionnel et les étudiants rencontrent d'énormes difficultés pour trouver des stages.

Conclusion sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Appréciation globale du standard :

Le niveau des équipements pédagogiques et administratif est acceptable mais peut être amélioré. En ce sens, le nouveau bâtiment de l'ITECOM contribuerait, à coup sûr, à relever son plateau technique. Toutefois, l'inexistence d'une politique budgétaire pourrait compromettre la poursuite de ce programme dans le long terme. Les experts invitent également la direction de l'établissement à veiller au strict respect des normes régissant les établissements recevant du public (extincteurs à jour, meilleure prise en charge des personnes à mobilité réduite, mise en place d'échelle et d'escaliers de secours fonctionnels, ...). Ils ont aussi souligné la nécessité, pour l'établissement, de se doter d'une bibliothèque physique afin de mieux prendre en charge les préoccupations des étudiants et des chercheurs en général.

Conclusion sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

Les experts ont constaté plusieurs forces pour le programme de Master en comptabilité énumérées ci-dessous :

- Existence d'un corps enseignant compétent et de qualité ;
- Existence d'un logiciel pour la gestion des notes ;
- Bonne implantation géographique et stratégique de l'établissement ;

- Bon niveau d'équipement pédagogique ;
- Existence d'un service dédié à l'insertion des étudiants (CORE) ;
- Existence d'un dispositif d'évaluation des enseignements ;
- Bonne présence de professionnels dans le corps enseignant ;
- Maquette du programme assez conforme à la réglementation en vigueur ;
- Existence d'un modèle standardisé des syllabi de cours ;
- Programme disposant d'un personnel administratif, technique et de service compétent.

Sans remettre en cause les opinions exprimées ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur ce qui suit :

6. Points faibles du programme

Les experts ont en outre noté des points faibles pour le programme de Master en Comptabilité indiqués dans la liste ci-dessous :

- Volume horaire inscrit sur la maquette du programme reste peu conforme à ce appliqué pour la plupart des éléments constitutifs ;
- Manque de suivi du dispositif d'évaluation des enseignements ;
- L'intitulé de certains enseignements demeure peu conforme à leur contenu ;
- Peu d'équité dans le traitement des enseignants vacataires ;
- Non-respect de la réglementation pour les établissements recevant du public ;
- Absence de bibliothèque physique ;
- Incohérence dans l'enchaînement de certains enseignements ;
- Absence d'une planification budgétaire pour une gestion durable du programme.

7. Appréciations générales du programme

Le programme de Master en comptabilité est dispensé de manière continue. L'équipe pédagogique est très qualifiée avec la présence d'enseignants de rang magistral, de docteurs en sciences de gestion et de professionnels expérimentés. La maquette du programme est également assez conforme à la réglementation en vigueur. Toutefois, le volume horaire inscrit sur la maquette demeure peu conforme à ce appliqué pour la plupart des éléments constitutifs. L'objectif général du programme n'est pas par ailleurs clairement défini. Les libellés de certains enseignements restent aussi peu conformes à leur contenu effectif. Les autorités de

l'ITECOM gagneraient à donner davantage de place aux différents aspects de la comptabilité, des techniques quantitatives et informatiques et de la finance d'entreprise. Elles devraient également veiller à l'enchaînement de certains éléments constitutifs notamment dans le domaine de la comptabilité.

8. Recommandations à l'Etablissement

- Veiller à la conformité entre le volume horaire inscrit sur la maquette et le temps effectivement appliqué ;
- Intégrer certains enseignements fondamentaux dans le programme, notamment : le management de la qualité, la gestion prévisionnelle, la normalisation comptable internationale, le choix des investissements, la finance islamique, la recherche opérationnelle et la gestion de la production ;
- Revoir l'enchaînement de certains éléments constitutifs, tels que : la comptabilité analytique et le contrôle de gestion, le contrôle interne et l'audit, le marketing et la stratégie des organisations ainsi que les mathématiques financières ;
- Faire le suivi du dispositif d'évaluation des enseignements ;
- Veiller à la conformité entre l'intitulé de certains enseignements et leur contenu effectif ;
- Respecter la réglementation en matière établissements recevant du public (construire des issus de secours,) ;
- Se doter d'une bibliothèque physique ;
- Mettre en place une gestion budgétaire pour la pérennité du programme.

9. Recommandations à l'ANAQ

Les experts invitent l'ANAQ-SUP à informer davantage les établissements supérieurs sur les textes réglementaires quant à la préparation des rapports d'auto-évaluation.

10. Proposition de décision

ACCREDITATION